# **COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION**

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

#### Réunion du 15 octobre 2018

**Présidente :** Martine GRANOTTIER (présente) **Vice-Président :** Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) (présent)

Membres du CD: Roland BROUAT - Farid DJEBAR - Said INTIDAM - Bernard BOISSET - Gilles PORTEJOIE - Alain RO-

DRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Patrice ECHINARD



### **COURRIERS RECUS**

- Mr VUONO responsable sécurité du club de **FC RIVE DROITE** : rapport de situation club transmis à la commission de discipline concernant rencontre U17 D3 poule D
- AS VILLEFONTAINE Mr BEKKAR concernant réunion sécurité du 10 octobre : lu et noté
- AS ST JEAN VILLEURBANNE Mr IDRANI concernant réunion sécurité du 10 octobre : lu et noté
- CALUIRE SPORTRING CLUB: nouveau responsable sécurité Mr ASTA FERREROZ Michel. Pensez à l'inscrire sur footclubs en tant que responsable sécurité si ce n'est pas déjà fait.
- **OLYMPIQUE VAULX** MR Fartas Président courrier concernant rencontre féminines contre SUD AZERGUES : transmis à la discipline.
- AS BELLECOUR Mr ROYO courrier du 5 octobre : lu et noté



### RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- Rencontre MONTROTTIER A / US DES COTEAUX LYON Séniors D4 : Il est rappelé au club de MONTROTTIER que la feuille de route doit être respectée, notamment absence du protocole de fin de match. De plus présence d'un seul délégué de terrain alors que 2 sont obligatoires en séniors ; le délégué de terrain doit être présent sur la rencontre et non servir à la buvette. Le club de Montrottier est amendé de 13 € pour absence de délégué. Enfin il est rappelé aux 2 équipes que les chasubles doivent être portées par les remplaçants.
- Rencontre U15 D3 AS GREZIEU LA VARENNE / FC SUD OUEST 69 : il est rappelé aux remplaçants de FC SUD OUEST 69 qu'ils doivent restés assis sur le banc et non être couchés dans la zone technique. Il est rappelé à l'arbitre assistant de FC SUD OUEST 69 qu'il est interdit de fumer durant une rencontre, et qu'il est là pour assister l'arbitre du centre et non passer son temps au téléphone. Les remplaçants de GREZIEU doivent s'échauffer avec une chasuble. Il est rappelé que les spectateurs sont interdits dans la zone sécurisée derrière les bancs de touche comme le prévoit la feuille de route.
- Rencontre U17 PONT DE CHERUY 1 / STADE AMPLEPUISIEN 1 : les joueurs remplacés doivent mettre une chasuble. Le comportement des spectateurs de Pont de Cheruy n'est pas acceptable au bord du terrain, attention à la police des terrains. Le Protocole de fin de match n'a pas été respecté. Dernier avertissement à Pont de Cheruy avant sanction. Rencontre FC LYON / CHASSIEU DECINES féminines il est rappelé au FC LYON que les remplaçantes doivent porter des chasubles. De plus des personnes non inscrites sur la feuille de match sont rentrés sur le banc des remplaçants du FC LYON ce qui est interdit, attention au respect de la police des terrains. Enfin le protocole de fin de match n'a pas été respecté par le FC LYON.
- Rencontre U15 D3 AS VILLEFONTAINE 1 / FC COLOMBIER SATOLAS: rencontre très bien organisée, félicitation. Rencontre féminines D1 MUROISE FOOT / MENIVAL FC: il est rappelé au club de Ménival que les remplaçantes doivent porter une chasuble. Rencontre bien organisée, félicitation.
- Rencontre Séniors D2 US MUNICIPAL PIERRE BENITE / GENAS AZIEU : il est rappelé que les délégués de terrain doivent porter les chasubles « prévention » durant une rencontre. Il est rappelé au club de PIERRE BENITE que l'ensemble des joueurs doivent respecter le protocole de fin de match.
- Rencontre PIERRE BENITE / CONFLUENCE Séniors D4 : absence de délégués de terrain, le club de Pierre Bénite est amendé de 2 x 13 €. Le protocole de fin de match n'a pas été respecté comme le prévoit la feuille de route.



- Rencontre Séniors D3 FC SUD OUEST 69 / RHONE SUD : rencontre bien organisée, bon respect de la feuille de route. Attention au comportement de certains spectateurs.
- Rencontre U17 D2 FC SUD OUEST 69 / ENTENTE CHARLY : rencontre bien organisée.



## RAPPORT DELEGUE OFFICIEL

- Mr Amadou AMAR délégué de la rencontre CS NEUVILLE / JSO GIVORS séniors D2 : nous demandons au club de Neuville de respecter la feuille de route dans son intégralité, notamment protocole de fin de match. De plus les délégués de terrain doivent faire respecter la sécurité dans les couloirs des vestiaires (intrusion de spectateurs de Givors dans le vestiaire de leurs joueurs)
- Mme MARET Christel déléguée de la rencontre LYON MACCABI 1 / Couzon GOS 1 séniors D3 : il est demandé aux joueurs de Maccabi de respecter le protocole de fin de match, de plus l'arbitre assistant bénévole de Maccabi ne doit pas respecter vers la buvette et discuter avec les spectateurs durant le match.



#### FORMATION NOUVEAUX PRESIDENTS CLUBS

Afin d'accompagner au mieux les nouveaux Présidents de club, notre commission organise une formation. Cette formation, gratuite, a pour but de vous accompagner et de vous communiquer une multitude d'informations afin de gérer au mieux votre club.

Tout nouveau Président recevra une invitation. Voici dans un premier temps les 3 dates retenues (de 19h00 à 22h) : mardi 6 novembre 2018 – jeudi 22 novembre 2018 – jeudi 13 décembre 2018.

Chaque Président pourra choisir une date à sa convenance, néanmoins cette formation est limitée à une vingtaine de participants par session. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en envoyant un mail à la commission PSEM (psem@lyon-rhone.fff.fr).

Dans l'attente de vous retrouver, la commission PSEM reste à votre entière disposition.

#### **INSCRIPTIONS A LA FORMATION NOUVEAUX PRESIDENTS CLUBS**

US MAJOLAINE MEYZIEU Mr CALAIS Président : inscription à la formation du 6 novembre